



ROYAUME DU MAROC
CASABLANCA AMENAGEMENT SA



AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX
(SÉANCE PUBLIQUE)

Il sera procédé, au siège de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur Offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations ci-dessous désignées :

N° Appel d'Offres	Désignation des prestations	Estimation du coût des prestations	Cautionnement provisoire	Frais de dossier	Date et heure d'ouverture des plis	Date et heure dépôt fiches techniques
146/2017/CORN-C3-L4	Travaux d'aménagement de la Promenade Maritime de la mosquée Hassan II Lot n°4 : Eclairage et vidéosurveillance	Onze millions sept cent mille (11.700.000,00) Dirhams TTC	Cent vingt mille (120.000,00) Dirhams	500 Dhs (*)	Jeudi 02 novembre 2017 à 15h00	Mercredi 1 ^{er} novembre 2017 à 15h00

(*) Le paiement des frais du dossier est effectué :

- au compte bancaire de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ouvert à la BMCE Agence Marina à Casablanca sous le RIB n° 011793000059210000043126 (Code Swift : BMCEMAMC). Les frais de virement sont à la charge du candidat.
- ou par chèque bancaire établi au nom de la société « CASABLANCA AMENAGEMENT SA ».

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les dossiers d'Appels d'Offres peuvent être téléchargés **pour consultation** sur le portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable sur le site web de la Société : (www.casa-amenagement.ma).

Les fiches techniques demandées au niveau du règlement de la consultation de l'Appel d'Offres doivent être déposés contre accusé de réception au bureau d'ordre de la Société à l'adresse ci-dessous, au plus tard à la date et heure fixées ci-dessus.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA
Casablanca Marina, Tour Crystal 2, 10^{ème} étage, Casablanca.

par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter le bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA : Tél 0522 39 23 00 / Fax 0522 39 01 00